

S'il est un domaine où les avantages et les inconvénients du voisinage avec les États-Unis sont plus manifestes, c'est peut-être celui de l'énergie. La coopération énergétique entre nos deux pays s'est avérée fructueuse au fil des ans. Même si les exportations nettes aux États-Unis de pétrole brut léger canadien sont aujourd'hui minimales, nous procédons encore à des "échanges" de grande envergure. Nos ventes aux États-Unis de gaz naturel et d'électricité sont en progression. Fait plus étonnant encore, notre grand projet de pipeline du Nord fait son chemin, en dépit des obstacles posés par l'organisation, la réglementation et les questions financières.

Toutefois, l'Ohio présente un exemple instructif des inconvénients de la proximité. Si cet État fournit du charbon aux industries ontariennes, il est aussi responsable d'émissions qui contribuent de façon marquée aux graves problèmes de pollution atmosphérique que connaissent aujourd'hui nos deux pays. Dans un mémorandum déclaratif d'intention signé récemment à Washington, les gouvernements du Canada et des États-Unis se sont engagés à prendre des mesures en vue de réduire la pollution atmosphérique transfrontière. Certaines décisions difficiles devront être prises de part et d'autre de la frontière de manière à veiller à ce que nos besoins énergétiques et industriels ne soient pas satisfaits au détriment de l'environnement - particulièrement à la lumière des dégâts déjà causés par les "pluies acides" à un grand nombre de lacs canadiens.

D'après les propos que je viens de vous tenir, il est évident que nous considérons nos relations avec les États-Unis riches de défis et d'occasions uniques. En conséquence, il ne faut pas s'étonner que nous nous montrions peu réceptifs aux projets d'intégration économique continentale que d'aucuns voudraient superposer à la structure établie de nos liens bilatéraux. Comme l'a déclaré le Premier ministre Trudeau en mai dernier, lors de la visite au Canada du Président du Mexique, M. José Lopez Portillo, les intérêts du Canada seront mieux servis par le renforcement constant des relations bilatérales avec nos voisins nord-américains. Nos liens avec les États-Unis sont trop riches et trop complexes pour s'intégrer dans un "cadre conceptuel" artificiel, plus adapté aux gloses des théoriciens qu'aux réalités du monde.

Avant de conclure, M. le Président, permettez-moi de toucher un mot d'un processus actuellement en cours au Canada et dont certains d'entre vous ont dû entendre parler. Depuis un certain nombre d'années, nous avons entrepris la tâche difficile de réviser notre constitution - un processus qui donne inévitablement lieu à certains désaccords en ce qui concerne la façon de procéder, le partage des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux, la protection des droits fondamentaux, la détermination de la propriété des ressources et la préservation des droits des minorités parallèlement au renforcement de l'unité nationale. Comme vous l'a appris votre histoire - en fait l'histoire de tous les États fédératifs -, la réalisation d'un juste équilibre entre les pouvoirs des autorités centrales et régionales est presque toujours une question complexe et litigieuse. Mais je tiens à vous assurer que si notre débat s'enflamme à l'occasion, il